

---

Direction de la stratégie et de l'innovation

**Chef de projet « Commerce et vie urbaine »**

### 1. Le cadre

#### 1.1. Le projet de cluster Paris-Saclay

À une quinzaine de kilomètres du centre de Paris, le plateau de Saclay constitue l'un des plus grands pôles scientifiques français, grâce à l'implantation depuis 1945 de grands établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Ce territoire francilien possède de puissants atouts pour répondre aux enjeux d'une économie mondiale en profonde mutation :

- l'excellence académique et la renommée de ses établissements d'enseignement supérieur réunis dans l'Université Paris-Saclay ;
- la force industrielle de ses pôles d'activité majeurs de l'Essonne et des Yvelines que sont Courtaboeuf, Massy, Saint-Quentin-en-Yvelines, Vélizy-Villacoublay ;
- sa concentration d'activités de recherche et développement exceptionnelle autour des filières stratégiques de l'énergie, des mobilités, des TIC, de la santé, de l'aérospatiale-défense sécurité...

Afin de conforter le développement du plateau de Saclay, la loi n°2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris modifiée par la loi MAPTAM n°2014-58 du 27 janvier 2014 du a créé un établissement public à caractère économique et commercial qui a pour objet « l'impulsion et la coordination du développement du pôle scientifique et technologique du plateau de Saclay, ainsi que son rayonnement international » : c'est l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay (EPA Paris-Saclay).

#### 1.2. L'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay

L'EPA Paris-Saclay est en charge de plusieurs missions au service de la mise en œuvre d'un projet de « cluster technologique de niveau mondial » à l'échelle du plateau de Saclay.

A cet effet, il réalise des grandes opérations d'aménagement (direction de l'aménagement), en particulier sur la frange sud du Plateau de Saclay (campus urbain, de l'ordre de 2 millions de m<sup>2</sup>).

Il anime une réflexion stratégique et de cohérence d'ensemble à l'échelle du territoire : développement du pôle scientifique et technologique, développement durable, développement des réseaux d'entreprises, des services, et de l'entrepreneuriat (direction de la stratégie et de l'innovation).

Il est également maître d'ouvrage d'opérations immobilières et d'équipements ou en prestation de services pour le compte d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche (direction de l'immobilier et des infrastructures),

Il comprend également une direction de la communication et un secrétariat général regroupant les services financiers, juridiques et RH.



### 1.3. La direction de la stratégie et de l'innovation

La direction de la stratégie et de l'innovation, dirigée par Antoine du Souich, directeur général adjoint, est organisée en 2 pôles :

- un pôle « Stratégie économique » ;
- un pôle « Environnement et ville durable » est en charge de la stratégie de l'EPA Paris-Saclay sur l'environnement et la ville durable. A ce titre, il pilote les études transversales sur la mobilité, l'énergie, l'eau, la biodiversité et l'agriculture.

## 2. Le poste

Le poste de Chef de projet est rattaché au pôle stratégie économique de la Direction Stratégie et Innovation.

Alors que les premiers habitants s'installent sur le campus urbain et que les premiers commerces se déploient, le pôle stratégie économique souhaite se renforcer pour accompagner le développement de la vie urbaine et commerciale des différents quartiers en cours d'émergence.

L'enjeu pour le territoire est d'accompagner l'émergence dès aujourd'hui d'une vie urbaine dynamique à travers les commerces et les services aux usagers du site, tout en anticipant les développements futurs liés à la mise en service du Grand Paris Express. Dans cet objectif, l'EPA Paris-Saclay envisage de créer une filiale qui pourrait assurer le portage des rez-de-chaussée des différents quartiers.

Au sein du pôle stratégie économique, le chef de projet aura pour mission le **développement de la vie commerciale et urbaine**

- Pilotage des études de programmation des lieux de vie, d'animation et de commerces des quartiers en cours de développement ;
- Création d'une structure de portage des rez-de-chaussée filiale de l'EPA Paris-Saclay (modèle économique et financier, montage juridique et opérationnel) ;
- Mise en place de partenariat pour le développement de services en faveur de la qualité de vie urbaine (conciergerie, services aux entreprises...) ;
- Développement de projets d'occupation transitoire de l'espace public et des rez-de-chaussée (foodtrucks, évènements...)
- Analyse des dossiers des prospects souhaitant s'implanter dans les quartiers en développement ;
- Développement de la vie associative, en particulier avec les associations étudiantes ;
- Déploiement d'un guichet unique de réservation du logement étudiant.

## 3. Le profil du candidat

### Profil et expérience

Niveau Master 2 en développement économique, commerce, aménagement, développement territorial avec une expérience d'au moins 2 ans

Maîtrise de l'environnement des collectivités territoriales en Ile-de-France et de l'Etat

### Connaissances et compétences requises

- Connaissances en développement urbain et en immobilier commercial
- Forte capacité d'analyse



- Capacités rédactionnelles fortes ; très bonne maîtrise des outils Excel et PPT ;
- Bonnes qualités relationnelles
- Sensibilité pour l'aménagement et l'action publique
- Intérêt pour l'entrepreneuriat et l'innovation ; Intérêt pour le monde industriel et académique
- Qualités attendues : Capacité à prendre des initiatives - Créativité et curiosité - Transversalité - Aptitude à la polyvalence

## **4. Contact**

EPA Paris-Saclay - Direction Ressources humaines  
6 boulevard Dubreuil  
91400 Orsay  
rh@oin-paris-saclay.fr